



Nouveaux élus de CSE

Les bases juridiques
Premier mandat

formation présentielle/distancielle – **inter**

Enjeux 1 journée pour découvrir : les bases du droit du travail, le fonctionnement d'un CSE et les droits des élus.

1 journée pour déclencher l'envie de se former davantage et de mieux comprendre le sens du mandat : formation rôle et fonctionnement du cse, dite économique et formation ssct (santé sécurité et conditions de travail).

1 journée à imputer sur les 5 jours de formation prévus par les textes.

Public visé

Nouveau membre d'un CSE, Représentant de proximité

Durée

1 jour (7 heures)

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Horaires

9h00 – 17h00

Objectifs

- Apprécier l'évolution profonde de l'architecture du droit du travail
- Connaître les droits, les missions et les prérogatives de chacune des IRP
- Appréhender la fusion des IRP en une instance unique pour exercer pleinement ses différentes missions
- Exercer pleinement et efficacement sa mission

Prix en inter

360 €/jour/participant
exonéré de toutes charges

Dates

12 mai 2025
26 novembre 2025

Moyens et méthode pédagogiques

L'animation du stage de base sera fondée sur :

- **Une alternance d'exposés / débats**

Ce, à partir d'une documentation remise aux participants

Lieu

Paris / A distance

Intervenants

L'animation de la journée sera effectuée par **un formateur confirmé** :

Mathieu BESSON depuis 2001, ou Angélique DELLEVI, avocate, formatrice depuis 2012, pour des formations à destination de l'ensemble des Institutions Représentatives du Personnel, CSE, CHSCT/C2SCT, CE, CCE, DP.

Précisions

complémentaires

Créé en 1965, Sicoge est agréé de façon continue depuis 1984 pour la formation économique des élus du CSE et 1985 en matière de formation de représentants du personnel en SSCT.

Sicoge n'a pas de liens privilégiés avec une organisation syndicale particulière.

Droit du travail et IRP

- **Le Droit du Travail et ses nouvelles articulations**

Droit européen, lois et règlements, jurisprudence, accords de branche, conventions collectives, ANI, règlement intérieur, accords d'entreprise, accords de groupe, contrats de travail, décisions unilatérales, usages d'entreprise ...

Quels rôles respectifs pour les accords d'entreprises et de branches. La réforme du Code du travail, ancienne hiérarchie des normes et nouvelle architecture, opportunités ou menaces ?

- **La représentativité syndicale**

Les critères de représentativité

- **La négociation collective en l'absence de Délégué syndical**

Les élus de CSE, les salariés mandatés ou non, le référendum

Le CSE

- **Appréhender toutes les missions** exercées auparavant dans des instances séparées

Droits de l' élu

- **Protection sociale**
- **Procédure spécifique de licenciement (« protection »)**
- **Revalorisation salariale, entretiens de début et de fin de mandat**
- **Formations**
- **Liberté de circulation**
- **Information : la Base de données économiques, Sociales et Environnementales (BDESE)**
- **Crédit d'heures et son utilisation**

selon le code du travail ou l'accord de mise en place du CSE.

Les salariés face à la réforme du code du travail

- **Licenciement légal**
Procédure. Indemnité de licenciement. Délais de contestation. Inaptitude.
- **Licenciement « abusif » (sans cause réelle et sérieuse)**
Instauration d'un barème prudhommal
- **Licenciement économique**
Périmètre des difficultés financières. Offres de reclassement
- **Rupture conventionnelle collective**
Les plans de départs volontaires font leur entrée dans le Code du travail ?
- **Le télétravail. Le contrat de mission**

Le licenciement est facilité. La protection du contrat de travail est remise en question par les accords d'entreprise en matière d'emploi.

Formation également disponible en intra.

Prix 1 500 € exonéré de toutes charges.



BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE : (cachet/signature)
ADRESSE :
TELEPHONE :
ADRESSE E-MAIL :
PERSONNE A CONTACTER :
FONCTION : Date :

Veillez inscrire

Nom des stagiaires	Intitulé du stage	Date de la session 2025 Cocher la date choisie
	Nouveaux élus : les bases juridiques en CSE Comité social et économique	<input type="checkbox"/> 12 mai
		<input type="checkbox"/> 26 novembre
		De 9h00 à 17h00
		<input type="checkbox"/> à Paris
		<input type="checkbox"/> en visio

Tarif de la formation : 360 € ht* par personne

* Pour les CSE et les associations non soumises à la Tva, prix **exonéré** de toutes taxes
-10% à partir de 4 inscrits

Cette participation comprend les pauses ainsi qu'une documentation d'appui.
Ne comprend pas le repas des participants.

Bulletin à retourner par mail à info@sicoge.com

Toute annulation moins de 10 jours calendaires avant le début du stage donnera lieu à facturation de 50% du montant du stage.

Toute annulation postérieure au début de la formation donnera lieu à facturation du montant du stage, sauf cas de force majeure